

DECISIONS D'APPROBATION DE MODELE

n° 86.1.28.626.1.3 du 1er octobre 1986

n° 86.1.28.626.1.4 du 1er octobre 1986

**Bascules pèse-véhicule PESAGE-PROMOTION modèle PF1
(Classes III et IIII)**

La présente décision est prononcée en application du décret du 30 novembre 1944 relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 65-487 du 18 juin 1965 modifié par le décret n° 75-1201 du 4 décembre 1975 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : instruments de pesage à fonctionnement non automatique et instruments de pesage indiquant le prix.

Fabricant :

MPI S.A., département PESAGE-PROMOTION, 22, avenue Albert Einstein, 93155 Le Blanc Mesnil.

Caractéristiques :

Les balances pèse-véhicule PESAGE-PROMOTION comprennent les dispositifs principaux suivants :

- 1° un dispositif mesureur de charge constitué par :
 - un dispositif indicateur PESAGE-PROMOTION approuvé. Ce dispositif est l'un des modèles suivants : DIK32 (1), μ PEP52 (2), KID60 (3), X8 (4).
 - un dispositif équilibreur et transducteur de charge constitué par un capteur à jauges de contrainte PESAGE-PROMOTION de type CF1 double flexion de portée maximale 300 kg ou 500 kg.
- 2° un dispositif récepteur de charge composé de quatre plates-formes identiques dont les dimensions sont les suivantes :
 - longueur : 526 mm,
 - largeur : 150 mm,
 - hauteur : 92 mm.

Chaque plate-forme comprend les éléments suivants :

- une embase reposant sur le sol,
- un plateau supérieur supportant la roue du véhicule pendant l'opération de pesage,
- un capteur à jauges de contrainte de type CF1 double flexion assurant la liaison entre l'embase et le plateau supérieur,
- une rampe d'accès, articulée pour faciliter le déplacement de l'ensemble et pour permettre la montée du véhicule sur les plates-formes.

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1983, page 231.

(2) *Revue de Métrologie*, février 1983, page 97.

(3) *Revue de Métrologie*, juin 1986, page 579.

(4) *Revue de Métrologie*, septembre 1985, page 809.

Les caractéristiques métrologiques de ces balances sont les suivantes :

1° *En classe III :*

Type de balance	Portée maximale Max en kg	Portée minimale Min en kg	Portée maximale du capteur en kg	Valeur minimale de l'échelon $e = d_d$ en g	Nombre maximal d'échelons
PF1 - 1000	1 000	25	300	500	2 000
PF1 - 1250	1 250	25	500	500	2 500
PF1 - 1500	1 500	50	500	1 000	1 500

2° *En classe IIII :*

Type de balance	Portée maximale Max en kg	Portée minimale Min en kg	Valeur minimale de l'échelon $e = d_d$ en kg	Nombre maximal d'échelons
PF1 - 1000	1 000	10	1	1 000
PF1 - 1250	1 250	20	2	625
PF1 - 1500	1 500	20	2	750

Conditions particulières de construction :

Les circuits électriques de mesure du dispositif indicateur numérique doivent être munis d'un dispositif de scellement portant la marque du fabricant ou du réparateur.

Conditions particulières d'utilisation :

Ces instruments ne doivent être utilisés que sur des aires horizontales aménagées.

Dépôt de modèle :

Plans et schémas déposés au Service de la métrologie et chez le fabricant.

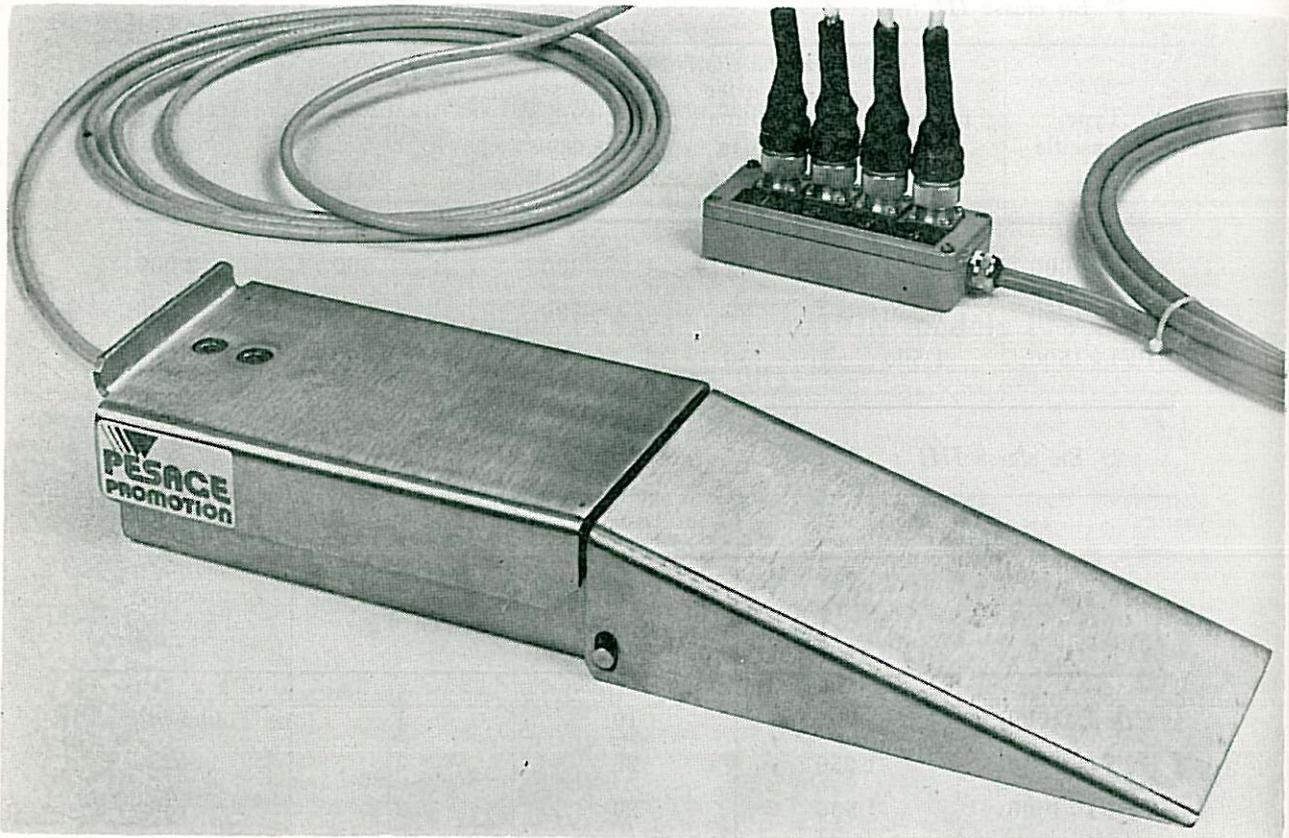
Annexes :

Photographies n^{os} 4631-1, 2 et 3.

Pour le Ministre et par délégation :
par empêchement du Directeur de la qualité
et de la sécurité industrielles :
Le Chef du service de la Métrologie,
P. BERTRAN.

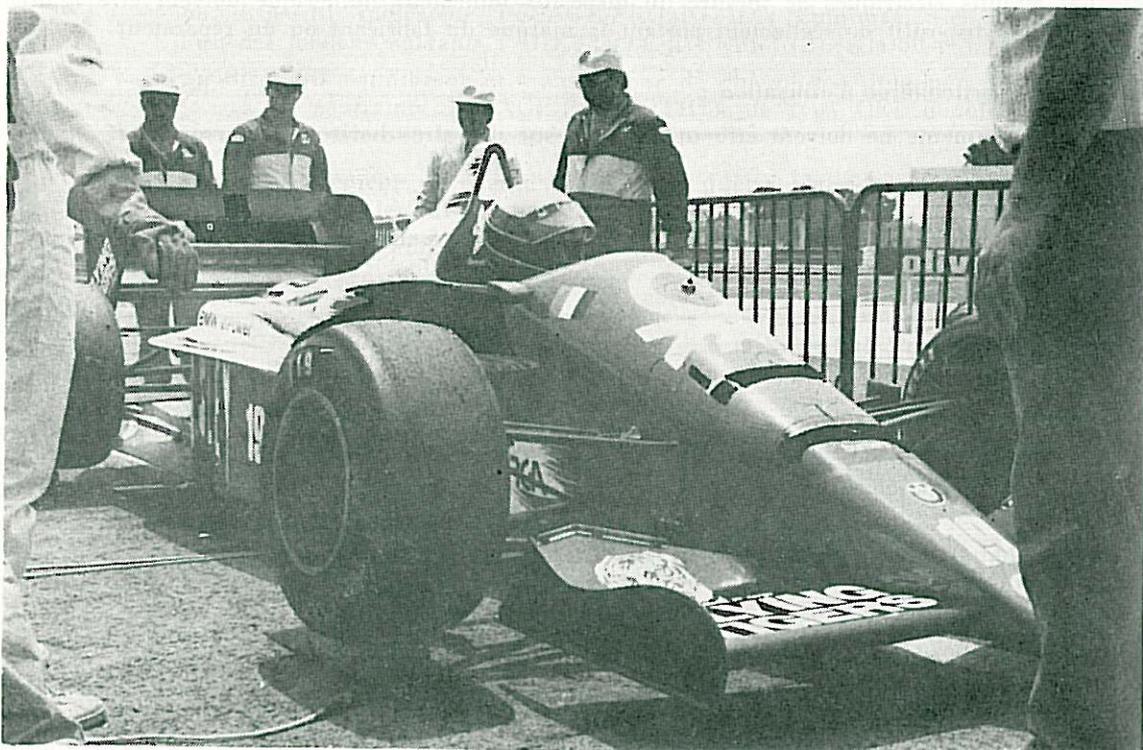
Bascules pèse-véhicule PESAGE-PROMOTION PF1

N° 4631-1



Bascules pèse-véhicule PESAGE-PROMOTION PF1

N° 4631-2



N° 4631-3

Bascules pèse-véhicule PESAGE-PROMOTION PF1

